

# ostrea

by **CUPA**STONE

Guide et conseil de  
mise en œuvre

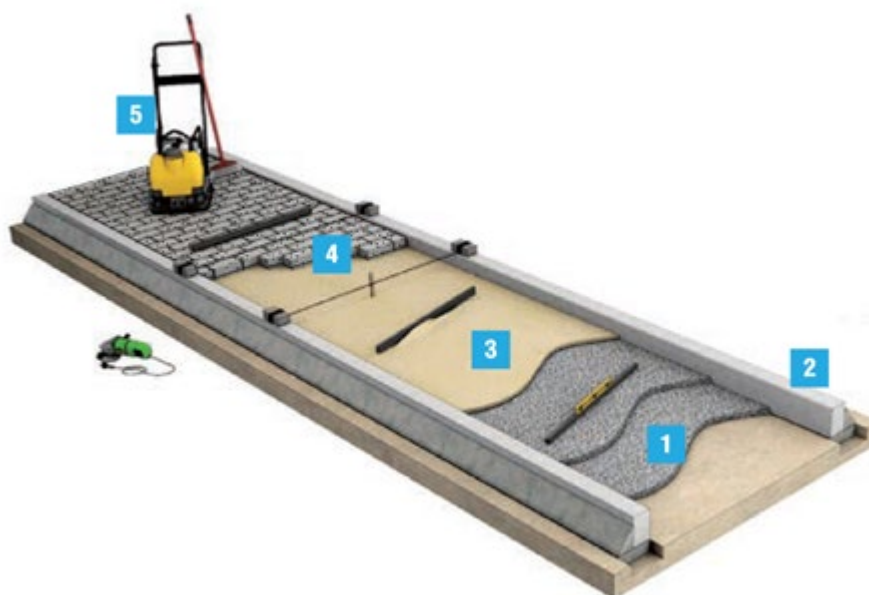
VERSION 2024



## GUIDE ET CONSEIL DE MISE EN ŒUVRE

L'application des pavés drainants Ostrea est régie par le formulaire du CERIB [DP136\\_Guide-mise-en-oeuvre-revêtements-drainants-prefa-beton.](#)

La pose s'effectue selon le phasage général ci-dessous:



1. Acceptation des assises et du drainage.
2. Réalisation des blocages de rives.
3. Réalisation du lit de pose.
4. Pose des produits drainants.
5. Réalisation des joints et remplissage des ouvertures pour les dalles drainantes engazonnées ou gravillonnées.

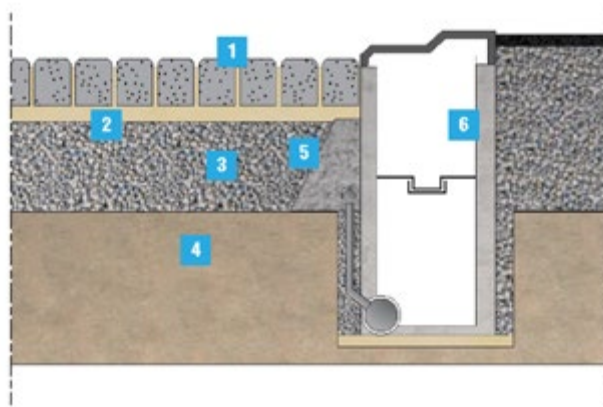
## LES ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

### Fond de forme (fondation)

- Celui-ci devra être avec une pente plus ou moins importante suivant sa capacité de filtration afin de permettre l'évacuation des eaux de pluies.
- En fonction de sa perméabilité, un réseau de drainage d'évacuation devra également être installé.
- Un feutre géotextile devra être apposé sur le fond de forme avant la mise en œuvre de la couche d'assise.

### Drainage des assises et du lit de pose

- Les travaux à réaliser sont fonction de la perméabilité du sous-sol et des assises.
- Les dispositions à mettre en œuvre sont déterminées préalablement à la pose lors de la conception hydraulique et du dimensionnement mécanique des assises.



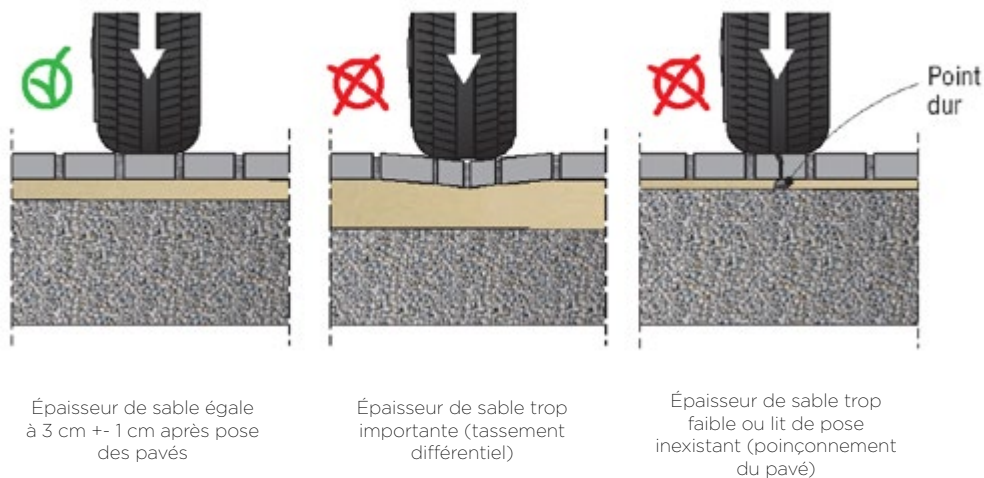
1. Pavés.
2. Lit de pose.
3. Assise.
4. Fondation.
5. Béton poreux pour drainage de l'assise.
6. Avaloir.

## Assise

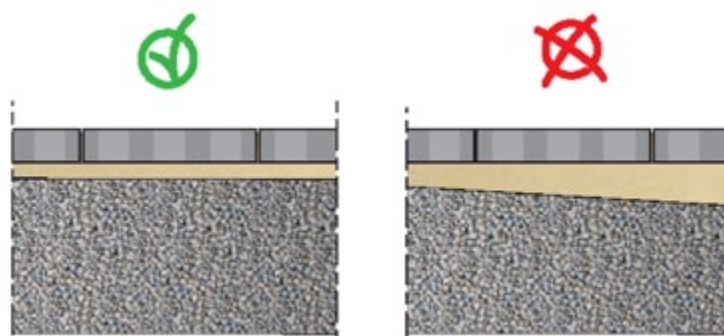
- La hauteur d'assise est définie en fonction de la porosité du fond de forme (fondation).
- L'assise est composée par un produit de carrière de type GNT, dont la granulométrie sera également définie en fonction de la stabilité du fond de forme (fondation).

## Lit de pose

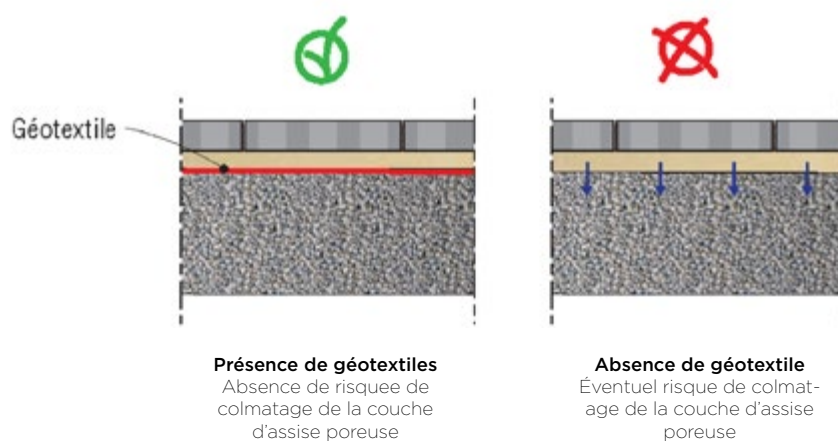
- Les gravillons doivent être de granularité 2/4, 4/6,3 ou 2/6,3 (conformes à la norme NF EN 13242).
- L'épaisseur du lit de pose doit être uniforme : **l'épaisseur du lit de pose après compactage des pavés : 3 cm ± 1 cm.**



- Les variations d'épaisseur ne doivent pas servir à donner une pente au revêtement ni servir à corriger les défauts de planéité de l'assise qui doit être réglée en fonction du profil définitif.



- Si des migrations de fines sont possibles de l'assise vers le lit de pose, un géotextile anti contaminant doit être placé en interface.



- Le lit de pose est nivelé à la règle.

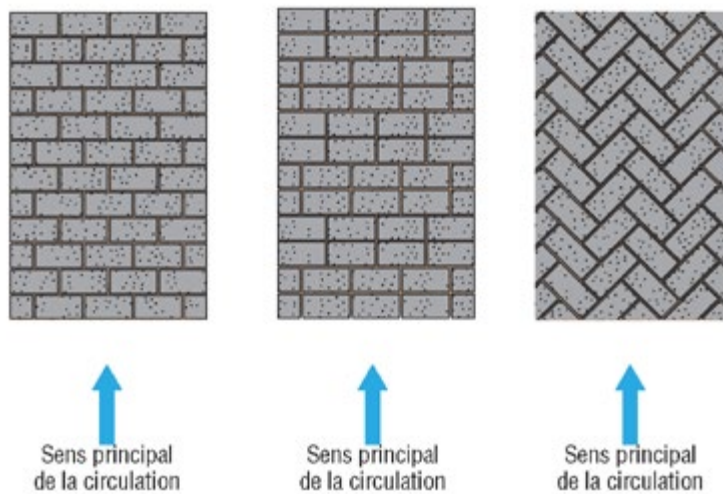


## Pose et bordure périphérique

- La surface de pavés mise en œuvre doit être bloquée en périphérie (blocage de rives).
- Selon la méthode retenue et l'esthétique souhaité, le blocage périphérique devra être mise en œuvre avant l'installation du lit de pose ou après la pose des pavés (et avant jointoiement).
- Quelle que soit la situation, l'aspect technique primera toujours sur l'aspect esthétique, garantissant une tenue de l'ouvrage dans le temps.

## Pose des pavés

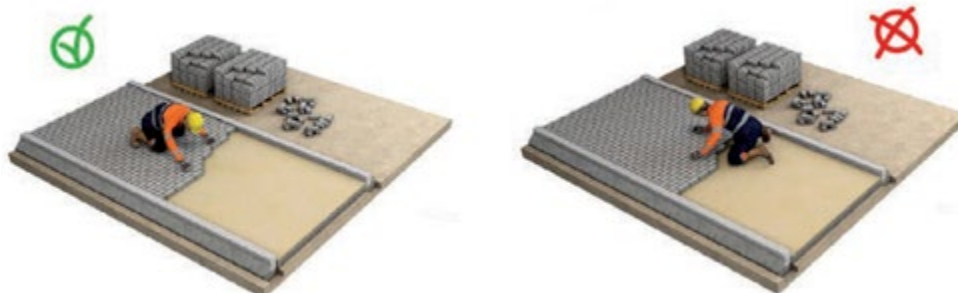
- L'appareillage participe à la résistance aux efforts horizontaux (freinage, accélération, virage).



- En présence de circulation de véhicules, s'orienter sur des appareillages à lignes de joints discontinues dans le sens principal de circulation.
- Le panachage des pavés est fortement recommandé pour que soit mélangé les nuances, le poseur l'obtient en mélangeant les pavés issus de palettes différentes.



- La pose s'effectue à l'avancement, le poseur évoluant sur la surface déjà réalisée.



## Jointement

- La largeur des joints entre les pavés doit être comprise entre 2 et 4 mm.
- La granulométrie du sable de jointoiment doit être compatible avec la largeur minimale du joint, pour permettre au sable de pénétrer entièrement dans le joint.
- La granulométrie doit également être compatible avec la nature du lit de pose, afin d'éviter la migration des éléments fins.
- La granulométrie doit aussi permettre d'éviter le colmatage des produits, lors du garnissage des joints par balayage. Il s'agit de sable dépourvu d'éléments fins (par exemple usuellement de granulométrie 0,5/2, 0,5/4 ou 1/2).
- Le garnissage des joints s'effectue à l'avancement. Le matériau de jointoiment excédentaire est enlevé par balayage avant l'opération de compactage.
- En cas de circulation, l'absence de remplissage des joints est proscrite.

« Particularité des produits préfabriqué à base de béton :

L'efflorescence calcaire est un phénomène naturel qui peut apparaître avec tous les produits à base de ciment. Celle-ci est provoquée dans certaines conditions climatiques par l'eau qui recouvre le béton d'un film. Le calcaire libéré lors du durcissement du ciment se dissout dans l'eau et se dépose sur les pavés lorsque cette eau s'évapore. Le contact avec le CO<sub>2</sub> de l'air transforme ensuite ce calcaire en un voile blanc qui se dépose sur les pavés. Les précipitations fréquentes et la mise en service des produits accélèrent la disparition partielle à totale de l'efflorescence sans qu'il puisse être garanti qu'elle sera l'évolution avant ou après la mise en œuvre. L'efflorescence clacaire n'est donc pas un motif de plainte. »

